

COLAS

**Siège social : 7 place René Clair - 92100 Boulogne Billancourt
Société anonyme au capital de 48 891 749 €**

**Attestation des commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de
l'article L. 225-115 5° du code de commerce
relatif au montant global des versements
effectués en application des 1 et 4 de l'article 238
bis du code général des impôts pour l'exercice
clos le 31 décembre 2014**

KPMG AUDIT IS

MAZARS

COLAS

Exercice clos le
31 décembre 2014

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2014**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président Directeur Général de COLAS. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant

COLAS

Exercice clos le
31 décembre 2014

servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.


Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 1 162 674 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce. Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris La Défense, le 5 mars 2015

Les commissaires aux comptes

KPMG AUDIT IS


FRANÇOIS PLAT

MAZARS


GAËLLE LAMANT


GUILLAUME POTEL

COLAS

7, Place René Clair – 92653 Boulogne Billancourt Cedex
Société anonyme au capital de 48 981 748,50 € - RCS Nanterre 552 025 314 02325

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2015**

**Montant global des sommes ouvrant droit aux réductions d'impôts visées
au titre des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du C.G.I au titre de l'exercice 2014**

Versements au profit d'organismes d'intérêt général, d'associations et de fondations reconnues
d'intérêt public en 2014.

Montant global : 1 162 674 Euros

Fait à Boulogne, le 05 Mars 2015



H. Le Bouc

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 avril 2015**

**Liste nominative des actions de parrainage, de mécénat et des dons aux candidats
ou partis politiques au cours de l'exercice 2014**

1- Parrainage et mécénat

Fondation Colas
Amico
Amicale Sacer
Amicale des anciens de la Gironde
Centre d'Art Contemporain
Fondation d'Entreprises CHEMSUD
La Comédie Framboise
Jazz in Marciac
Centre d'information et de documentation sur le Bruit
Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris
ESTP Cachan
Domaine National de Chambord-Allée en façade de la Porte Royale
Domaine National de Chambord-Allée du jardin et parvis de l'Eglise
Fondation ESTP
Osmose Sport Evènement
Fondation des Ponts
Passerelles Numériques-soutien scolarité étudiants au Vietnam
Fondation Hermione La Fayette
Association France Asie
Scouts et Guide de France
Fondation Ecole Centrale Paris
Institut de Recherche pour le Développement
Fondation Sandrine Castellotti
Association Prévention Routière
Association « Rêve de Nuages »
Association des Grands Brulés de France

2 - Dons aux candidats ou Partis

Néant